



**COMPTE-RENDU DE REUNION
COMITE DE GESTION COMMUN
de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de
Plounerin » et du Site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf »
Plounerin – le 25/04/2025**

Le comité de gestion s'est déroulé en deux temps. La première partie s'est tenue à la salle Jeanne Le Du de Plounerin et la seconde sur le terrain au lieu-dit du Liden.

Ce compte-rendu reprend les principaux points ayant fait l'objet de décisions ou de discussions.

Les documents présentés, ainsi que la feuille d'émargement, y sont annexés.

Il est rappelé que le comité de gestion commun réunit, en une séance conjointe, le comité de pilotage du site Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf » et le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale « Landes, prairies et étangs de Plounerin ».

Pour la partie en salle, l'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Validation du compte-rendu du Comité de Gestion 2024 ;
- Bilan financier et opérationnel 2024 ;
- Avis sur la demande de prolongation du plan de gestion pour trois années (2025 à 2027);
- Programme d'actions et budget prévisionnel 2025 ;
- Questions diverses.

Ces points ont fait l'objet d'une présentation sous forme d'un diaporama (David Menanteau – Lannion-Trégor Communauté). Les points suivants ont été discutés:

- **le retard pris dans la restitution de l'étude Syph the Net** -> il s'avère que le retard (3 ans) pris dans la restitution de l'étude est commun à tous les sites bretons concernés par cette étude (3 Réserves naturelles régionales et 1 Réserve naturelle nationale). Le porteur du projet, le Groupe d'Etudes des Invertébrés Terrestres Armoricaux (GRETIA), menait pour la première fois une étude de ce type et l'analyse s'est avérée beaucoup plus complexe qu'estimé.

- **l'importance des sols de landes et de tourbières pour le stockage du carbone** -> Bernard Clément (Conseil Scientifique Régional de Patrimoine Naturel et Conseil Scientifique des RNR intérieures de Bretagne) a souhaité préciser la haute valeur de ces habitats naturels dans un contexte de changement climatique et leur très forte capacité à stocker du carbone (2 fois plus qu'un sol forestier et stock de carbone pérenne). Cet élément vient renforcer l'importance de conserver ces milieux.

- **le contexte de diminution des budgets alloués aux Mesures Agri Environnementales et Climatiques en Bretagne** -> la diminution des aides agricoles est importante et a amené à diminuer l'animation auprès des agriculteurs sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté malgré une dynamique très forte sur le territoire. À Plounerin, le contexte « Baie algue verte » et « Réserve naturelle régionale » a permis de conserver ces aides pour les agriculteurs présents sur le site. Néanmoins et en 2027, les négociations sur le devenir de la PAC vont débuter avec des incertitudes sur l'évolution des prochaines MAEC.

- **l'acquisition des parcelles par la Fédération des chasseurs cette année** -> la Fédération des chasseurs a acquis un lot de 3 parcelles dans le secteur de Lann Droën qui pourraient intégrer le périmètre de la Réserve naturelle régionale lors du prochain classement. Ces parcelles constituaient une discontinuité dans le périmètre de la Réserve. L'investissement de la Fédération dans le projet de Réserve se poursuit.

- **l'observation d'une Hermine** -> elle a été déterminée par le Groupe Mammalogique Breton sur images prises au piège photographique en 2021. L'espèce est rarement observée : elle est très discrète. C'est une nouvelle espèce pour la Réserve de Plounérin.

- **l'état des populations des Damier de la Succise et la mise en comparaison avec les effectifs exceptionnellement forts sur la Réserve naturelle régionale de Glomel cette année** -> sur Plounérin les effectifs sont plutôt bons (=110 regroupements de chenilles dénombrés en 2024 pour une moyenne 2018-2024 de 95 regroupements). Il est important de rappeler que le Damier de la Succise est une espèce à forte fluctuation annuelle de population.

- **lutte contre la fougère** : opérations de roulage organisées sur sept parcelles pour limiter leur boisement. Comme observés sur d'autres espaces naturels (notamment en Angleterre), le roulage est bien plus efficace que le broyage. Cette opération revient finalement à mécaniser une pratique ancestrale : le « batonnage » de fougères.

- **le faible nombre de participants aux animations nature** -> Marine Le Rolland (Office de Tourisme Lannion-Trégor Communauté) précise que l'été a été compliqué en 2024 (mauvaise météorologie en juillet, pouvoir d'achat en baisse des Français) pour tout le secteur de la Baie de Lannion. Le partenariat est bon avec la Réserve, les échanges réguliers permettent de présenter le site aux touristes de passage. L'offre (randonnée, sentiers découvertes, animations nature) correspond bien aux attentes.

- **les modalités de calcul du montant de l'aide de la Région à la Réserve naturelle régionale de Plounérin** -> David Gobin (Région Bretagne) précise que l'aide est calculée selon une grille de critères (taille de la Réserve, nécessité de gestion, niveau de fréquentation...) votée par la Région Bretagne (<https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Tableau-recap-modalitesfinancieres2023.pdf>). Pour Plounérin, l'aide est de 50 000 € par an à répartir entre opérations de fonctionnement et d'investissement.

Plusieurs projets sont proposés pour l'année qui vient :

- Lancement d'une Aire terrestre éducative
- Renouvellement cartographique des habitats

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité :

- la validation du compte-rendu du comité de gestion 2024,
- la validation du compte administratif 2024,
- la demande de prolongation du plan de gestion pour 3 années supplémentaires,
- la validation du budget prévisionnel 2025.

Nota : depuis le comité de gestion, la consolidation des comptes administratifs a mené à des modifications dans le compte administratif 2024. À noter une diminution de 400 € en dépense de fonctionnement et de 5 600 € en dépense d'investissement. Ces dépenses étaient comptées deux fois dans le livre des dépenses.

Les comptes administratifs 2024 définitifs à prendre en compte sont les suivants :

DÉPENSES ET RECETTES RÉALISÉES 2024				
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES		RESSOURCES		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant TTC	ORIGINES	Montant TTC	%
Dépenses de personnel et de structures	60 560,81 €	1 – Aides publiques		
Dépenses de personnel (salaires et charges) – Conservateur (0.8 ETP)+ Stagiaire (6 mois)+ Service civique (6 mois) Dont Frais personnel sur Natura 2000 (animation du DOCOB et contrat Pâturage)	52 661,57 €	Union européenne	11 870,84 €	8,91%
Frais de structure (forfait de 15%)	7 899,24 €	<i>Union européenne (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)</i>	7 263,84 €	5,45%

Dépenses de fonctionnement	72 695,54 €	<i>Union européenne (contrat Natura2000 barème pâturage)</i>	4 607,00 €	3,46%
F. petit équipement (achat bois pour passerelles, achat matériel pour pâturage, divers)	11 121,49 €			
Contributions (Cotisation à RNF)	400,00 €	Région	57 913,56 €	43,46%
Entretien terrain (entretien des chemins de randonnée, entretien des bâtiments, révision des clôtures, entretien « léger » bocage », prestation éco pâturage, gyrobroyage et fauche parcelles...)	15 992,38 €	<i>Région (convention annuelle Réserve naturelle régionale)</i>	50 000,00 €	37,52%
Entretien voies et réseaux	5 300,00 €	<i>Région (contrat Natura2000 barème pâturage)</i>	3 071,00 €	2,30%
Vêtement de travail	97,00 €	<i>Région (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)</i>	4 842,56 €	3,63%
Etudes et recherches (Inventaire mycologique, inventaires des hétéroptères et pollinisateurs, analyse génétique Loure)	17 217,75 €			
Autres frais divers- colloques	100,10 €	Département	489,00 €	0,37%
Formation	60,00 €	Etat (Fond Vert)	28 553,07 €	21,43%
Réception	294,73 €	Lannion-Trégor Communauté	33 754,48 €	25,33%
Catalogue et imprimés (création et impression panneaux M.E.R)	2 510,60 €			
Autres services extérieurs (animations natures grand public et scolaires, convention pâturage, convention Lycée Suscinio...)	18 573,49 €	2 – Autres ressources	675,40 €	0,51%
Taxes foncières	1 028,00 €	Coupe de bois	675,40 €	0,51%
TOTAL DES DÉPENSES	133 256,35 €	*TOTAL DES RESSOURCES	133 256,35 €	100 %

INVESTISSEMENT				
DÉPENSES		RESSOURCES		
DÉPENSES DIRECTES	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
Travaux milieux naturels (Restauration Landes, travaux forestiers) Dont Travaux 2024 Ciaran : 8 254 €	37 666,80 €	Région (aide exceptionnelle tempête Ciaran)	6 531,20 €	12,13%
Autres immobilisations corporelles	2 640,00 €	État (Fond Vert)	25 933,66 €	48,18%
Achat de terrains (parcelle A 138 : 4.77 ha)	13 517,07 €	Département	4 060,00 €	6,68%
		Lannion-Trégor Communauté	17 765,68 €	33,01%
*TOTAL DES DÉPENSES	53 823,87 €	*TOTAL DES RESSOURCES	53 823,87 €	100 %



Pour la partie sur le terrain, différents travaux ont pu être présentés :

- **pour la restauration écologique du Yar** -> La Direction interdépartementale des routes de l'Ouest a mené des travaux pour améliorer la continuité piscicole du Yar, à l'aval direct de l'étang du Moulin Neuf.

L'objectif principal était de rehausser la ligne d'eau de la rivière. De gros blocs de pierre ont d'abord été disposés pour structurer le « nouveau » lit, selon une pente et une géométrie optimales pour la circulation des poissons. Des pierres de taille plus modeste ont ensuite complété l'aménagement, avant que les apports naturels de sédiments charriés par le Yar ne finalisent le travail.

Les blocs les plus imposants dépassent de la ligne d'eau : ils réduisent localement la vitesse du courant et créent des zones de repos favorisant la remontée piscicole.

Des « tapis à anguilles » ont également été installés sur le béton de l'ouvrage situé sous la route nationale, facilitant ainsi le déplacement des anguilles.

En tant que propriétaire de l'ouvrage, la Direction interdépartementale des routes de l'Ouest a financé les travaux (20 000 €). Ils ont été réalisés par les entreprises TP Legrand (Louargat) et Le Du (Châtelaudren).

Le chantier s'est déroulé comme prévu et son efficacité a été confirmée dès la fin des travaux : plusieurs anguilles ont été observées en train de remonter le cours d'eau. Quelques semaines plus tard, des loutres ont même été photographiées sur le site.

- **pour l'amélioration de boisements** -> Gaël Decq (service Forêt – Lannion-Trégor Communauté) a présenté les actions entreprises dans une plantation de hêtres et de chênes datant du milieu des années 1990. Aucun travail sylvicole n'avait été engagé avant l'acquisition de la parcelle par Lannion-Trégor Communauté en 2019.

Le diagnostic a révélé une dynamique déséquilibrée : les hêtres, trop dominants, ont privé les chênes de lumière, entraînant leur dépérissement. L'objectif est de rétablir un équilibre propice à la restauration d'un habitat d'intérêt communautaire : une hêtraie-chênaie à ifs et à houx.

Des travaux d'éclaircie ont donc été réalisés en 2021 et 2024, en ciblant principalement les hêtres. La difficulté technique résidait dans le « juste dosage » : apporter suffisamment de lumière aux jeunes arbres, sélectionner les chênes au fort potentiel de croissance, tout en évitant d'ouvrir des trouées trop larges qui exposeraient la forêt aux vents.

Afin de limiter l'impact sur les sols, une entreprise utilisant la traction animale a été mobilisée. Le bois coupé a été valorisé sous forme de plaquettes énergie.

- **pour la restauration de landes humides à tourbeuses** -> David Menanteau (Lannion-Trégor Communauté) a présenté les travaux engagés pour restaurer ces milieux fragiles. Ces landes avaient été plantées de résineux il y a une trentaine d'années. Certaines plantations ont échoué (plants non repris), laissant place à une colonisation spontanée par des saules et bouleaux. Dans tous les cas, la présence de ces arbres constitue une dégradation pour ces habitats caractéristiques.

Depuis 2021, des opérations de coupe et de dessouchage par traction animale sont menées chaque année, secteur par secteur. Les résultats sont visibles : la lande se régénère progressivement, avec de nombreuses plantules d'éricacées observées sur le terrain.

Fin de la réunion.